

Dossier de presse



Restauration de la peupleraie du parc de Loisirs du Lac de Maine



Contact presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU

Responsable des relations presse – Ville d'Angers/Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Introduction...

• • • Situé sur le quartier du Lac de Maine, le « Parc de Loisirs du Lac de Maine » est un espace d'une superficie de plus de 200 hectares.

Ce parc est très apprécié des Angevins, localisé à 10 minutes du centre ville, il constitue un espace de nature et de détente.

C'est également l'un des grands poumons verts de la Ville, au même titre que le parc de Balzac, les parcs Saint-Nicolas ou encore l'île Saint-Aubin.

Suite à la réalisation d'un diagnostic de l'état sanitaire des arbres, la Ville d'Angers a décidé de restaurer une partie des plantations du parc sur plusieurs années.

Restauration des plantations arborées du Lac de Maine

Un peuplier vit en moyenne 50 ans. Arrivés au terme de leur vie, certains arbres peuvent devenir dangereux. C'est pourquoi, ils vont bientôt céder leur place à une nouvelle génération.

Lorsqu'un arbre sèche sur pied, parce qu'il vieillit ou présente des pathologies (champignons, virus, bactéries) ou encore souffre de la vie urbaine (chocs de voitures, tassements des sols, pollution), on risque la chute de branches ou d'arbres entiers.

Les signes précurseurs ne sont pas toujours visibles. Un arbre peut parfois être encore vert et receler en lui-même des causes d'effondrement (cavités cachées, racines dégradées).

Pour assurer la sécurité des usagers, la Ville d'Angers fait régulièrement réaliser des diagnostics sanitaires et mécaniques des arbres de la Ville (arbres de voirie, arbres des parcs). Lorsqu'un défaut peut mettre en cause la sécurité, il convient d'abattre et de remplacer au plus tôt le sujet.

Le renouvellement du patrimoine arboré est donc une démarche naturelle qui garantit l'embellissement et la sécurité sur les espaces de vie.

Au niveau du parc du lac de Maine, les arbres existants sur certaines zones sont essentiellement des peupliers en phase de vieillissement, ce qui peut les rendre dangereux sachant que les conditions de sol laissées par l'exploitation de la gravière dans les années 1970 leurs sont défavorables.

La restauration de l'ensemble de la peupleraie est programmée sur une dizaine d'années.

Cet hiver 2011, environ 70 peupliers seront abattus en raison d'un état sanitaire et mécanique défectueux. Dans un premier temps, 55 arbres seront replantés. Puis chaque année, une partie des peupliers sera abattue dans ces zones et replantée par des essences adaptées à l'écologie du site : des chênes et des frênes.



Programme de la restauration

La Ville d'Angers a élaboré un programme d'abattage sur quatre zones principales avec pour but :

- **d'assurer la sécurité du public**
- **de remplacer les arbres abattus** par des essences mieux adaptées après avoir fait des fosses de plantations adéquates au bon développement des futurs arbres.

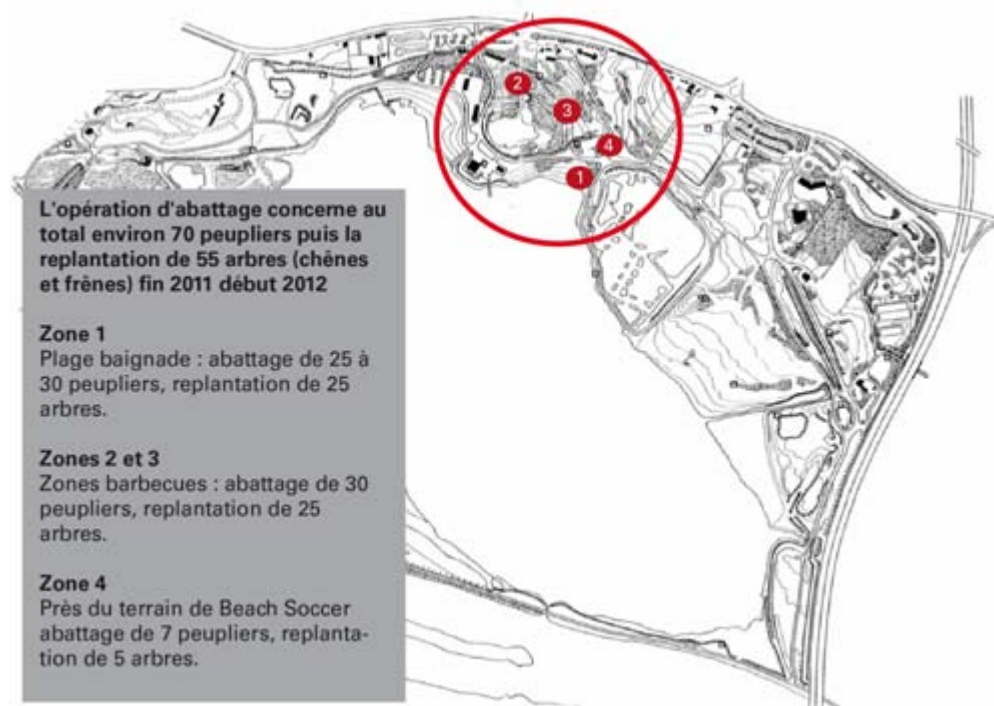


Une préoccupation durable

Le projet a fait l'objet d'une conception globale en vue d'obtenir un aménagement durable :

- **broyage sur place** des arbres abattus
 - **valorisation** du broyage du bois en « mulching » (copeaux de bois au pied des arbres et des arbustes).
- Cette technique permet :
- de valoriser le bois. En effet, une fois que l'arbre est abattu avant qu'il ne devienne dangereux, il a une deuxième vie sous forme de copeaux sur le même site afin d'éviter des transports donc de la pollution ;
 - de maintenir l'humidité au sol (économie d'eau)
 - de favoriser la mychorization du système racinaire (symbiose entre des champignons et les racines des arbres).

Plan du parc et zone requalifiée



Le parc du Lac de Maine hier...

Autrefois, la plus grande partie de la zone de loisirs actuelle était constituée de prairies d'Aloyau dont une infime partie appartenait au canton des Fouassières qui était jusqu'au 14^{ème} siècle un terrain inculte exploité par l'Abbaye Saint Nicolas.

Du 16^{ème} au 17^{ème} siècle cet endroit inondé chaque hiver était le théâtre de revues des milices bourgeoises, puis au 19^{ème} siècle, il devint un champ de course.

Dans les années 50, l'ensemble des prairies naturellement inexploitable pendant la saison des crues représentait une superficie de 150 hectares et se partageait en pâturages pour les bovins et en fenaison. La zone comptait des dizaines de fermes dont la plus importante était la Corne de Cerf.

Dans les années 60, des sondages sont réalisés dans les prairies et l'on découvre une couche de grave sur les deux tiers de la surface. En 1964, la Ville se porte acquéreur des prairies d'Aloyau. Une étude est alors lancée pour en faire un site d'exploitation de gravière. Une autre partie du parc sera également convertie en base de Loisirs.

Les premières tranches de travaux du futur parc du Lac de Maine démarrent en août 1969, l'exploitation en 1970 et les premières activités nautiques en 1973. La gravière arrête son activité dix ans après son lancement.



...et aujourd'hui

Le parc de loisirs du Lac de Maine se structure en plusieurs unités paysagères, le lac d'une superficie de 110 hectares étant l'élément incontournable du parc.

Les parties nord et ouest du parc sont constituées en majorité de plantations paysagères. A l'Est, le chemin de halage longe la Maine.

Le parc est géré par deux services municipaux :

- **la Direction des Sports et Loisirs** responsable du site et gestionnaire (accueil du public, activités sportives et de loisirs)
- **la Direction Parcs, Jardins et Paysages** assure l'entretien du parc (taille, tonte, ramassage des feuilles, restauration des sous bois, entretien du mobilier et des jeux etc...) ainsi que les restaurations nécessaires tout au long de l'année.



La biodiversité

La préservation du milieu naturel est prise en compte dans l'entretien du parc, dont certaines zones sont classées « zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique » (ZNIEFF). La partie nord du parc est entretenue régulièrement, les grands espaces bordés de végétation sont propices aux loisirs, le paysage du contour du lac offre une végétation moins domestiquée plus naturelle permettant l'observation des oiseaux.

La diversité de cette végétation offre donc une multitude d'habitats pour la faune : un refuge pour l'hiver et contre les chasseurs, une halte migratoire et un lieu de nidification pour les oiseaux.

Le castor au lac de Maine. En novembre 2010, on découvre deux peupliers abattus, leurs souches taillées en mine de crayon. Dans la même zone, on observe une hutte de castor. C'est la première fois qu'en Maine-et-Loire, on découvre l'installation d'un castor sur un lac.

